



Mécanicien de cycles

Mobilité - Mécanique

Apprentissage

Durée

3 ans

Tranche d'âge

- de 18 ans

18 à 25 ans

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Pour les accros "de la pédale" ou de la mécanique, voilà une formation qui vous met en selle ! Le Mécanicien de cycles s'occupe des **bicyclettes** : réparations, entretiens, ventes...

L'apprenti se prépare aux futurs métiers de Mécanicien de cycles et ses fonctions :

réparer et effectuer les entretiens en atelier d'une **grande variété de vélos, avec ou sans assistance électrique**.

effectuer des essais, poser des diagnostics

effectuer des travaux de pose d'accessoires;

préparer les **nouveaux cycles et/ou d'occasion**, notamment selon les réglementations en vigueur.

susciter la vente, les services ou produits à la clientèle : accessoires, **équipements additionnels**... bidons, selles, roues, casques...

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>)

: ± 1j. de cours généraux, théoriques ou pratiques en Centre et ± 4j. de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Débouché(s) métier(s)

Vendeur-réparateur

Magasin de sport

Débouché(s) future(s) formation(s)

Formations de chef d'entreprise de l'IFAPME

Point(s) fort(s)

Inscription gratuite Sur le terrain

Finalité

Certificat d'apprentissage homologué par la Communauté française

Aptitudes

Ce métier implique à la fois des contacts avec les fournisseurs et les clients. Un mécanicien de cycles

a une 'passion' pour le monde du vélo

sait prendre des initiatives et est soucieux de la qualité de son travail

travaille de manière rigoureuse en respectant les prescriptions des fabricants

est capable de travailler de manière autonome et efficace

sait poser un diagnostic en vue de résoudre les problèmes

a une capacité de communication et d'écoute de la demande du client

est soucieux du suivi des évolutions liées à la profession

a le sens des responsabilités et est respectueux du cycle du client

respecte la propreté, la sécurité, la santé et l'hygiène dans l'entreprise

est respectueux de l'environnement.

Programme

1ère année :

- G04/1 Accessoires (12h)
- G04/1 Frein (24h)
- G04/1 Roue (12h)
- G04/1 Direction (18h)
- G04/1 Transmission (24h)
- G04/1 2 Systèmes électriques et électroniques (12h)
- G04/1 Suspension (18h)
- G04/1 Organisation atelier (18h)
- G04/1 Cycles neufs et occasions : préparation et livraison (24h)
- G04/1 Mécanique de précision et métrologie (18h)

2ème année :

- G04/2 Suspension (26h)
- G04/2 Direction (26h)
- G04/2 Roues (38h)
- G04/2 Frein (30h)

3ème année :

- G04/3 Transmission (32h)
 - G04/3 Systèmes électriques et électroniques (52h)
 - G04/3 Accessoires (20h)
 - G04/3 Analyse demande client (16h)
 - G04/3 Synthèse Intégrative des technologies (18h)
-

Conditions d'admission à une formation pour jeunes

Age

Avoir 15 ans accomplis au moment de votre inscription.

L'âge maximum varie en fonction de la durée du contrat d'alternance, établi dans le cadre du plan de formation avec le Référent IFAPME.

pour un contrat d'alternance de 3 ans : être âgé de 23 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 2 ans : être âgé de 24 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 1 an : ne pas avoir atteint 25 ans à la signature du contrat.

Parcours

Avoir fréquenté 2 années du 1er degré de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4 ;

Ou avoir suivi complètement la 3ème année de l'enseignement secondaire professionnel ordinaire ou spécialisé de forme 4 ;

Ou avoir fréquenté la 3ème année de différenciation et d'orientation au sein de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4 ;

Ou avoir fréquenté la 2ème phase au sein de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Ou vous disposez d'un document annonçant que vous pouvez poursuivre votre formation en alternance. Ce document est rédigé par le conseil de classe de l'établissement que vous quittez.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux **mentions indiquées dans la fiche formation** que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour jeunes

Délais et informations

La conclusion d'un contrat d'alternance est **possible toute l'année**.

L'inscription à une formation en apprentissage est gratuite. Elle se fait dans un Service IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>).

S'inscrire

Un référent IFAPME vous accompagne dans vos démarches :

Contactez un Service IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>) près de chez vous et prenez rendez-vous avec un référent IFAPME.

Le référent établira avec vous **votre parcours de formation** en alternance en tenant compte de vos acquis scolaires, de votre projet professionnel, de vos motivations, de votre âge et de votre statut. Merci de préparer les documents suivants :

votre carte d'identité ;

votre dernier bulletin scolaire et attestations reçues ;

les coordonnées éventuelles de l'entreprise avec laquelle vous souhaitez conclure un contrat d'alternance.

Le référent vous inscrit au Centre de formation sur base du métier choisi et des informations reçues.

Si vous avez **trouvé une entreprise de formation**, votre référent contactera celle-ci pour fixer une date de signature du contrat d'alternance.



Arlon

Avenue du Général Patton, 10 6700 Arlon

063 22 74 19

Secrétariat :

Du lundi au vendredi : de 8h à 20h30

063 57 20 42

lux@ifapme.be

Type d'inscription

Au Service IFAPME

Bon à savoir

Pour vous inscrire, contactez le Service IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>) le plus proche de chez vous.

Vous n'avez pas trouvé toutes les infos que vous cherchiez? Prenez contact avec nos conseiller(e)s!